



COMMUNE DE BROC

Rapport de gestion 2025

RAPPORT DE GESTION 2025

1. Table des matières

1.	Table des matières	2
2.	Exécutif	3
2.1.	Composition et fonctions	3
3.	Administration générale	3
3.1.	Composition	3
4.	Population légale	3
5.	Programme de législature	4
6.	Activités communales	4
6.1.	Bases	4
6.2.	Moyens	4
7.	Activités par dicastères	4
7.1.	Administration générale	4
7.2.	Finances	5
7.3.	Formation	5
7.4.	Bâtiments	6
7.5.	Santé et Affaires sociales	6
7.6.	Routes communales	7
7.7.	Environnement et aménagement du territoire	7
7.8.	Economie	8
7.9.	Impôts	8
8.	Analyse financière	9
8.1.	Synthèse des indicateurs financiers	10
9.	Conclusion	10

2. Exécutif

Le Conseil communal est chargé du pouvoir exécutif de la Commune. Il est composé de 9 membres.

2.1. Composition et fonctions

Conseil communal	Dicastère
Cretton Claude	Syndicature, Administration générale, Personnel, Naturalisations
Horner Jean-Marc	Vice-Syndicature, Finances, Energie, Transports et télécommunications
Sudan Isabelle	Formation, Culture, sports et loisirs, Tourisme
Piccand Yael	Bâtiments communaux, Gestion des déchets, Protection de la population
Somkhith Samay	Routes communales, Embellissement, Cimetière
Deschenaux Julien	Développement territorial, Aménagement du territoire, Constructions
Sciboz Suzanna	Affaires sociales, Santé, Générations
Sprenger Boris	Eaux, Piscine, Protection feu et éléments naturels
Rime Denis	Police et ordre public, Sylviculture, Agriculture et endiguements

3. Administration générale

L'administration générale gère les tâches opérationnelles communales, sous la conduite du Conseil communal. Elle est composée de 3 secteurs : le Secrétariat général, le Service technique et l'Administration des finances.

3.1. Composition

Administration générale au 31.12.2025					
Secteurs	Secrétariat général		Service technique	Administration des finances	
Service	Secrétariat du Conseil	Contrôle des habitants		Finances	Impôts
Responsable	Secrétaire communale Cetinjanin-Leuzinger Anette		Responsable Schorderet Yan	Administratrice des finances Oberson Christiane	
Adjoint.e	Secrétaire communale adjointe Junod Chantal	Préposée Almeida Céline		Administratrice des finances adjointe Birbaum Anita	
Personnel	Chapuis Muriel		Schaller Philippe	Perona Sandrine	Barras Nicole
Apprentis	Aydin Lara – Palmer Tasmin – Bramaz Jérémy				
EPT	2.3	0.6	1.5	2.6	0.5

Philippe Schaller avait accepté d'augmenter son temps de travail pour une durée limitée en fonction du surplus d'activité lié aux mises à l'enquête public du Parc du chocolat Cailler PCC.

Deux apprenties ont terminé leur formation avec succès au 31 juillet 2025. Il s'agit de Lucie Pasquier et Katia Buchs, titulaires du CFC d'employé de commerce. Elles ont été remplacées par Jérémy Bramaz depuis le 1^{er} août 2025.

4. Population légale

La population légale passe de 2'801 en 2024 à 2'846 habitants à la date de référence du 1^{er} janvier, représentant une augmentation de 45 personnes.

5. Programme de législature

Le Conseil communal se dote d'un programme de législature permettant une vision claire des tâches à accomplir, de diriger la réflexion le long d'un fil rouge et finalement établir la planification financière.

Les principaux enjeux et défis concernent les bâtiments communaux, la mobilité, l'aménagement du territoire, le tourisme et les infrastructures communales.

Ils sont impactés par les décisions émanant des autorités supérieures du district ou du canton, et demandent un suivi et une adaptation régulière pour respecter les intérêts de chacun. La priorisation de chaque projet est nécessaire pour permettre sa réalisation dans de bonnes conditions et au moment opportun.

Le programme de législature s'appuie sur les maîtres-mots que sont exemplarité, sécurité et polyvalence. Trois termes représentant la disponibilité, l'amabilité, le respect, la sécurité, la communication, la gestion des risques et la proximité : une chance et un devoir d'être au service de la population.

6. Activités communales

6.1. Bases

Le Conseil communal répartit l'activité communale générale au sein de neuf dicastères.

Il prévoit également les projets de rénovation ou d'amélioration nécessaires au bon fonctionnement communal et à l'entretien de son patrimoine par le biais d'investissements. Des groupes de travail facilitent le suivi des projets et préparent les décisions du Conseil communal.

6.2. Moyens

Afin de planifier et contrôler le financement des projets, le Conseil communal met régulièrement à jour la planification financière à 5 ans. Deux fois par année, il organise un workshop pour analyser les activités des dicastères et les propositions de projets, en s'assurant qu'elles sont réalisées et financièrement supportables, correspondant à la vision globale de la législature.

Un système de contrôle interne (SCI) communal est en cours de réalisation. Les activités des finances communales, informatiques, du secrétariat et du contrôle de l'habitant sont achevées et roulantes. L'analyse des risques a permis de les prioriser et de contrôler que les processus en place permettent leur bonne gestion. Grâce à un suivi régulier, des améliorations sont élaborées en cas de nécessité.

7. Activités par dicastères

7.1. Administration générale

Les activités de l'administration générale demandent un suivi toujours plus spécifique. Pour répondre aux nouvelles exigences et à l'augmentation de la charge de travail, les effectifs du secrétariat, des finances et du service technique ont été revus et adaptés.

En lien avec la mise en place de la nouvelle loi sur la protection des données et les tâches informatiques nécessitant une protection de plus en plus efficace contre les menaces extérieures, la formation spécifique des collaborateurs a été reconduite. Les outils informatiques sont également adaptés pour gagner en performance.

Le système de contrôle interne s'est étoffé avec le traitement des tâches et des risques liés au secrétariat et au contrôle des habitants, dont la mise en place est finalisée.

Un groupe de travail des responsables des prestations communales RPC a été créé, afin d'assurer une bonne communication entre les différents services et un traitement efficace des activités communales touchant plusieurs secteurs.

7.2. Finances

Les activités financières peuvent être catégorisées en deux domaines, soit le suivi des projets communaux et leur impact d'une part, et la gestion des affaires courantes de l'administration des finances d'autre part.

Une planification à long terme très pointue est nécessaire, pour évaluer l'influence des grands projets communaux. En effet, celui de l'extension de l'école influencera fortement les charges communales, tandis que celui de la rénovation de la piscine vient de se terminer et déjà intégré. Le but est de garantir une gestion conforme des deniers communaux, en limitant les charges nécessaires à l'activité communale et en appliquant une bonne stratégie pour étoffer les recettes.

L'activité courante dédiée aux finances requière un suivi attentif pour répondre à la population et à son augmentation, tout en assurant le suivi et la bonne gestion des budgets.

7.3. Formation

Le secteur de la formation connaît une croissance constante du nombre d'élèves, nécessitant des adaptations régulières tant sur le plan pédagogique que financier. L'organisation des espaces scolaires doit être revue chaque année afin de répondre au mieux aux besoins des différents degrés, générant parfois des dépenses supplémentaires en relation avec le budget alloué.

À la rentrée, le cercle scolaire a connu une augmentation significative du nombre d'élèves, nécessitant une augmentation de 13 à 18 classes, accueillant 78 élèves supplémentaires. La structure comprend désormais 5 classes enfantines (EE) et 13 classes primaires (EP), dont une classe volante permettant une meilleure répartition des effectifs en fonction des besoins.

Le cercle scolaire organise diverses activités visant à enrichir l'expérience éducative : camp de ski annuel, camp vert tous les deux ans, cours de natation pour les élèves de 2H à 4H, ainsi que diverses activités culturelles et sportives pour l'ensemble des élèves. Les classes participent également à la vie communale en collaborant avec les sociétés locales lors de différentes manifestations.

Les outils numériques occupent une place essentielle dès le plus jeune âge. Chaque année, les moyens informatiques sont consolidés et un suivi est assuré pour garantir la qualité du matériel mis à disposition des élèves et des enseignants.

Le Conseil des parents contribue activement au lien entre l'école, les familles et la Commune. Il se réunit régulièrement et organise, avec le corps enseignant, différentes activités telles que le loto des écoles, des conférences et d'autres événements favorisant la cohésion au sein de la communauté scolaire.

L'augmentation des effectifs et l'évolution des besoins pédagogiques exigent une adaptation continue des infrastructures, des ressources humaines et du matériel. Grâce à la collaboration entre les enseignants, les parents et la Commune, le cercle scolaire peut offrir un cadre moderne, dynamique et adapté aux besoins des élèves.

7.4. Bâtiments

L'objectif principal est d'entretenir et maintenir nos bâtiments en bon état, d'où les travaux réguliers d'entretien et/ou d'amélioration sur l'école, le bâtiment administratif, celui des services communaux, l'abri PC, la déchetterie et le complexe sportif. Un plan d'assainissement énergétique a été mis en place en ce sens.

Dans le cadre du projet d'extension de l'école, un crédit d'investissement a été voté, comprenant les travaux des phases 31 à 41 SIA. La demande de permis de construire a ainsi été déposée et les soumissions, soumises au marché public, ouvertes. Ces deux éléments, encore en cours, ont néanmoins permis de préparer et établir une demande de crédit d'exécution basée sur des éléments précis et aboutis, prochainement soumise à l'Assemblée communale.

Le site du complexe sportif de la Plaine des Marches CSPM s'est doté d'un pumptrack, réalisé à l'automne et financé par le crédit d'investissement.

Du côté de la piscine, l'ouverture de la nouvelle infrastructure s'est déroulée dans les délais, à la mi-juin. Les différents équipements, notamment le toboggan et le plongoir, ont attiré de nombreux visiteurs. Les citoyens se sont montrés enthousiasmés par les installations, et le personnel a dû faire face à un surplus de travail important. L'expérience ainsi acquise sera profitable pour les saisons futures.

Les chalets font l'objet d'un suivi attentif. Le traitement de la charpente et des parois du chalet des Arquinces est achevé. La borne du chalet des Plains a été remise en état.

Enfin, des travaux d'étanchéité intérieure de deux citernes ont été réalisés sur les alpages des Gosses Ciernes et des Petites Ciernes, et le renforcement du réseau d'eau est également terminé sur l'alpage de la Grosse Gîte.

7.5. Santé et Affaires sociales

Les activités de ces dicastères sont particulièrement axées sur l'aide aux seniors et la petite enfance.

Les activités de la commission Seniors+ se veulent variées et nombreuses, permettant de favoriser le lien social et offrant une large palette de loisirs, incluant des repas, des visites et des rencontres diverses pour les seniors. Les nonagénaires reçoivent la visite conjointe des autorités paroissiales et communales afin de marquer cet événement. Les fêtes de fin d'année sont également sources de rencontres.

Le Service des curatelles de la Haute-Gruyère gère les affaires des personnes concernées, plus nombreuses, mais aussi plus complexes et demandant une spécialisation des connaissances toujours plus importante.

La jeune génération bénéficie quant à elle des activités de l'accueil extrascolaire Timoun. Le nombre d'enfants inscrits est en augmentation constante, en relation avec les effectifs scolaires, jusqu'à concurrence du maximum autorisé de 50 enfants par plage. Les analyses effectuées l'année précédente ont porté leurs fruits, permettant une stabilisation financière, bien que toujours déficitaire.

Un groupe de travail relatif à la protection de la population a permis la mise en place d'un point de rencontre d'urgence PRU, refuge pour la population touchée en cas d'événement important.

7.6. Routes communales

Les places de jeux de l'école primaire et ceux à la Rue du Tir ont été réaménagées afin de remplacer les éléments présentant des problèmes de sécurité ou ne respectant plus les normes en vigueur.

Les travaux de mise en conformité des arrêts de bus « Le Home » ont été entrepris, avec la collaboration de l'Autorité cantonale, pour répondre aux exigences de la loi sur la mobilité (LMob).

La route des Marches a quant à elle été réfectionnée sur le tronçon se situant entre le CSPM et le début de la montée amenant au parking des Marches. Les travaux ont porté sur des remplacements et déplacements de canalisations ainsi que sur le coffre et la surface de roulement.

Le projet Valtraloc s'est terminé avec la réception du procès-verbal de chantier du secteur 3.

Le sentier des Gorges de la Jogne est resté fermé durant toute la saison. Des études sont en cours pour déterminer sa réouverture ou sa fermeture définitive.

Deux véhicules édilitaires ont été remplacés par de nouveaux véhicules. Le choix s'est porté sur un véhicule édilitaire Ford Transit équivalent ainsi qu'un plus petit véhicule, électrique, de marque Iseki MT.

Afin d'anticiper la suppression du parking provisoire situé à côté de l'église (liée à la nouvelle construction scolaire) et l'ouverture du Parc du Chocolat Cailler, un nouveau concept de stationnement est en cours d'élaboration.

7.7. Environnement et aménagement du territoire

Après la décision de suivi mise en œuvre par la commission des eaux en 2024, l'analyse de contrôle des compteurs et des installations s'est poursuivie en 2025. Malgré tout, plusieurs fuites ont été détectées et réparées.

Au niveau des eaux usées, les travaux annuels d'entretien sont toujours estimés à CHF 55'000.-. Pour les travaux futurs du PGEE, les investissements seront votés au cas par cas en fonction des synergies ou nécessités.

La déchetterie a également fait l'objet de travaux d'entretien réguliers. Le règlement pour les déchets encombrants est appliqué. En contrepartie, le bon taux de couverture des charges a permis une diminution des taxes fixes de CHF 5.- et variables de 10% dès l'année 2025.

En termes de lutte contre la pollution de l'environnement, l'étude pour la variante d'assainissement de la décharge de Favaula s'est étoffée de nouveaux contrôles et rapports, à la demande des autorités cantonales, d'où le report des différents travaux y relatifs.

Concernant les travaux urgents de renforcement des rives de la Jogne, situés à l'arrière de l'usine Nestlé, ceux-ci sont achevés. Le coût total de l'intervention s'est élevé à CHF 60'833.50. Ce projet a bénéficié de subventions cantonales et fédérales à hauteur de 72 %. Le solde de CHF 17'033.35 a été réparti entre Nestlé SA (70 %) et la Commune de Broc (30 %).

La commune a également continué son engagement dans la démoustication de la zone amont du lac de la Gruyère, avec deux traitements réalisés en juin et août 2025 pour limiter la prolifération des moustiques et préserver la qualité de vie de la population.

Les domaines de l'aménagement du territoire, des constructions et du développement communal ont été marqués par une activité soutenue. Le Conseil communal, en collaboration avec le service technique et la commission d'aménagement, a assuré le suivi de nombreux dossiers liés à l'évolution du territoire brocois.

Une attention particulière a été portée au projet du Parc du Chocolat Cailler PCC, constituant l'un des projets de développement les plus importants pour la commune et la région. Plusieurs procédures d'enquête publique préalable ont été menées concernant les différents secteurs du projet, notamment les infrastructures d'accueil des visiteurs, les transformations de bâtiments existants ainsi que les aménagements touristiques et de mobilité associés.

Dans le secteur du Biffé, la commune a suivi le projet immobilier porté par Heimo Properties SA. La vente du terrain communal a été finalisée et le produit de la vente versé à la commune, les travaux préparatoires étant engagés en vue d'un démarrage du chantier en 2026.

Parallèlement, le service technique a traité un nombre important de dossiers de constructions et de procédures d'enquête publique. La commune a également suivi plusieurs projets d'infrastructures, notamment le réaménagement du chemin de Fin-Derrey, la mise en conformité des arrêts de bus « Le Home », les mesures d'assainissement du bruit ainsi que ceux liés à la mobilité et aux infrastructures communales.

7.8. Economie

Les comptes 2024 de la Corporation Forestière Moléson se sont soldés par un bénéfice. En conséquence, un montant de CHF 25'384.- sera restitué à la Commune de Broc en 2026.

Après avoir obtenu le label « Cité de l'Energie » en 2024, la commission Energie continue son programme de subventions lié à des mesures d'économie d'énergie par les citoyens, celui-ci favorisant notamment la mobilité douce.

7.9. Impôts

Les impôts ordinaires sont calculés sur la base d'un taux de 0.92 et sont encaissés par le Service des finances communales.

Les mutations immobilières impactent favorablement les revenus fiscaux ordinaires, en lien avec les nombreux projets immobiliers sis sur le territoire communal.

Les gains immobiliers ont fait l'objet d'un suivi tout particulier, les recettes générées par ces impôts n'étant pas comparables au budget prévu. Le Service cantonal des contributions SCC explique ce manque à gagner par un retard accumulé dans leur service, plusieurs collaborateurs manquant à l'appel pour différentes raisons. Cela permet d'espérer des rentrées fiscales supplémentaires de ce type en 2026.

8. Analyse financière

L'analyse financière des dernières années, comptabilisées selon les normes MCH2, démontre que la situation financière communale s'oriente dans le sens des prévisions budgétaires et de la planification financière, tenant compte des nombreuses dépenses d'investissements réalisées, des nouveaux emprunts et de l'estimation des données fiscales.

Toutefois, l'analyse financière est établie selon de nombreux paramètres et difficilement prévisible.

En termes d'investissements, les travaux de rénovation de la piscine touchent à leur fin, laissant la place au dernier chantier important, soit l'extension de l'école. Les impacts financiers sont attentivement suivis afin de permettre toutes les réalisations prévues.

8.1. Synthèse des indicateurs financiers

Les indicateurs financiers, influencés par l'investissement de la piscine, l'emprunt y relatif et l'utilisation des liquidités, ont une valeur moins favorable que ceux des années antérieures.

INDICATEURS FINANCIERS MCH2					
	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Année 2025
1. TAUX D'ENDETTEMENT NET	98.09%	111.17%	97.97%	134.27%	219.76%
2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	31.00%	73.10%	77.94%	29.77%	19.35%
3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS	0.00%	-0.31%	0.03%	0.16%	0.23%
4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	83.00%	129.47%	117.46%	125.69%	163.52%
5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	53.00%	18.84%	20.26%	25.34%	36.12%
6. PART DU SERVICE DE LA DETTE	4.00%	7.37%	7.29%	7.44%	7.06%
7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	3'116	3'200	3'390	4'089	6'775
8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT	26.00%	12.76%	12.84%	7.69%	9.12%

En résumé, les indicateurs financiers sont influencés par plusieurs facteurs, notamment une diminution du patrimoine financier ainsi qu'une augmentation des engagements courants et des subventions inscrites au passif. La situation est moins favorable que celle de 2024, comme prévu, notamment en raison de la rénovation de la piscine.

9. Conclusion

De gros investissements ont été consentis et un projet d'école est en cours. De plus, la Commune a encore de nombreux défis à relever tant au niveau régional que communal. Elle doit être très attentive aux dépenses et à la gestion des finances communales, en effectuant une planification précise de la situation financière pour les prochaines années. A cela s'ajoute également une réflexion en cours sur la gestion globale des associations intercommunales. Leurs coûts influencent de manière drastique les finances de chaque commune membre.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE BROC

Le Syndic :



Claude Cretton

L'Administratrice
des finances :

Christiane Oberson